



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-91159>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94, 95, 77, 78**

Annonce n° **25-91159**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHNO des 15-20

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Matériels incendie et système de sécurité incendie

Description : Fourniture et maintenance des matériels et des systèmes de sécurité incendie du CHNO des Quinze-Vingts

Identifiant de la procédure : a4c2f879-9d35-4749-adf8-7eb56601836e

Identifiant interne : 2025-017

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 31625100 Systèmes de détection d'incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 35111000 Matériel de lutte contre l'incendie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 28 rue de Charenton

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Durée Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire. L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. ARTICLE 12 - VISITE DU SITE OBLIGATOIRE (lot 1) Lot 1 - Fourniture et maintenance préventive/curative des systèmes de sécurité incendie Les candidats doivent effectuer une visite du lieu d'exécution des prestations à l'une des dates indiquées ci-dessous : Mardi 26 août 2025 à 11h00 Jeudi 28 août 2025 à 11h00 Jeudi 4 septembre 2025 à 11h00

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 660,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire. L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. Modalités de soumission des lots : En application de l'article R2113-1 du code la commande publique, les opérateurs économiques peuvent soumissionner à plusieurs lots afin de favoriser une plus grande concurrence. Toutefois, pour la bonne exécution des prestations, compte-tenu de la spécificité propre à chacun des lots, il est précisé qu'un candidat ne peut être attributaire que d'un lot au maximum. Néanmoins, si à l'issue de l'analyse d'un lot, la mise en oeuvre des critères d'attribution conduit un candidat à être classé premier sur plusieurs lots auxquels il aurait soumissionné, celui-ci pourrait se voir attribuer un nombre de lots supérieur à un. ARTICLE 12 - VISITE DU SITE OBLIGATOIRE (lot 1) Lot 1 - Fourniture et maintenance préventive/curative des systèmes de sécurité incendie Les candidats doivent effectuer une visite du lieu d'exécution des prestations à l'une des dates indiquées ci-dessous : Mardi 26 août 2025 à 11h00 Jeudi 28 août 2025 à 11h00 Jeudi 4 septembre 2025 à 11h00

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs liés à des condamnations pénales : Articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du CCP

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture et maintenance des systèmes de sécurité incendie

Description : Au titre du présent marché, il est demandé au titulaire : - la vérification et la maintenance réglementaire des systèmes de sécurité incendie avec obligation de résultats sur le bon fonctionnement des installations et autres objectifs définis à l'article 7.2 du présent document, - des interventions ponctuelles d'installations ou de réparation déclenchées par le biais de bons de commande (article 8.2 du présent document) - un service d'astreinte (inclus dans maintenance curative), - l'émission de devis à faire valider par l'établissement pour des modifications ou améliorations des installations.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50413200 Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction d'incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 31625100 Systèmes de détection d'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHNO des 15-20

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Durée: Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire. L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Durée : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire. L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction. **ARTICLE 12 - VISITE DU SITE OBLIGATOIRE (lot 1) Lot 1 - Fourniture et maintenance préventive/curative des systèmes de sécurité incendie** Les candidats doivent effectuer une visite du lieu d'exécution des prestations à l'une des dates indiquées ci-dessous : Mardi 26 août 2025 à 11h00 Jeudi 28 août 2025 à 11h00 Jeudi 4 septembre 2025 à 11h00

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 50 points Considérations environnementales : 10 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505303&orgAcronyme=q1s>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505303&orgAcronyme=q1s>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : - un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R.551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues

publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHNO des 15-20

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHNO des 15-20

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHNO des 15-20

Organisation qui traite les offres : CHNO des 15-20

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture et maintenance des matériels de sécurité incendie

Description : Il comprend : - la vérification et la maintenance réglementaire avec l'obligation de résultat sur le bon fonctionnement des matériels, - deux audits annuels, - l'émission de devis, - le remplacement des matériels hors service en fonction des commandes.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 50610000 Services de réparation et d'entretien du matériel de sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 35111000 Matériel de lutte contre l'incendie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : CHNO des 15-20

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu d'exécution secondaire au lot 2 : Le Centre Laser Vision des 15-20 (CLV des 15-20) Bâtiment Unité Complémentaire Locative (UCL) Niveau RDC 13 rue Moreau 75012 PARIS

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Durée : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire.

L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Durée : Chaque lot est un accord-cadre conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa notification faite au titulaire. L'accord-cadre est reconduit trois (3) fois tacitement par période de reconduction d'un an, sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans. La reconduction prévue dans le contrat est tacite si aucune décision expresse contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut s'opposer à la reconduction.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : 50 points Considérations environnementales 10 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Prix : 40 points

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505303&orgAcronyme=q1s>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505303&orgAcronyme=q1s>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 12/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : - un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-4, L. 551-10 à L. 551-12, R. 551-1, et R.551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) ; - un référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative), dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché public et dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché dans les autres cas ; - un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative) ; - un recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle sont rendues publiques la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHNO des 15-20

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHNO des 15-20

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHNO des 15-20

Organisation qui traite les offres : CHNO des 15-20

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHNO des 15-20

Numéro d'enregistrement : 18003601400017

Département : 75

Adresse postale : 28 rue de Charenton Direction des services économiques

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches@15-20.fr

Téléphone : 01 40 02 11 64

Adresse internet : <https://www.15-20.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics-hopitaux.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics-hopitaux.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : 75

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75181 Paris Cedex 04

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Télécopieur : 01 44 59 46 46

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.telerecours.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fce2af70-0d41-4a1c-a23c-0763e8a9382a - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/08/2025 à 21:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/08/2025